

ACADÉMIE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Autorisée par lettres patentes de 1724, 1752, 1758

Reconnue d'utilité publique par ordonnance royale du 7 novembre 1829 et par décret du 27 juillet 1867

PROGRAMME DES SÉANCES DU 1^{er} TRIMESTRE 2018

Les séances des 9, 16, 23 et 30 janvier 2018 auront lieu aux Archives municipales, 1, place des Archives, Lyon 2e

9 janvier	Rentrée solennelle - discours des présidents. Nicole Dockès-Lallemant : <i>Compte rendu des travaux de l'Académie de l'année 2017</i> . Transmission de la présidence à Georges Barale. Georges Barale : <i>Origine et Evolution des plantes à fleurs</i> .
16 janvier	Communication de notre confrère Philippe Mikaeloff : « <i>Que nous apprend la génétique de l'embryologie sur la nature humaine ?</i> ».
23 janvier	Communication de notre confrère Georges Boulon : « <i>Ettore Majorana (1906-1938), génial physicien italien disparu mystérieusement</i> ».
30 janvier	Communication de notre confrère Jacques Chevallier : « <i>La gale d'hier à l'épidémie d'aujourd'hui</i> ».
6 février	Discours de réception de notre confrère Philippe Jaussaud : « <i>Un itinéraire biographique</i> ».
27 février	Conférence de Jean-Daniel Grange : « <i>Le Yoga : un langage du corps pour une spiritualité humaine</i> ».
6 mars	Communication de notre confrère Jacques Hochmann : « <i>Antoine Blanc de Saint Bonnet, un philosophe réactionnaire lyonnais</i> ».
8 mars	Journée d'hommage à Louis David
13 mars	Conférence de Xavier Jacquelin : « <i>Angelo Soliman esclave noir du XVIII^{ème} siècle</i> ».
20 mars	Communication de notre confrère Micha Roumiantzeff : « <i>Gustave, Marc et Simone Bloch, jours heureux et tragiques à Lyon</i> ».
27 mars	Communication de notre confrère Jean-Pierre Gutton : « <i>Quelques chantiers de l'histoire : la nuit, la chaleur, le paysage sonore</i> ».

Sauf avis contraire, les séances ont lieu le mardi à 14 h 30 au siège de l'Académie, Palais Saint-Jean, 4, avenue Adolphe Max, 69005 Lyon

secretariat@academie-sbla-lyon.fr

www.academie-sbla-lyon.fr

Prochaine séance le mardi 3 Avril 2018

CONTRIBUTION POUR 2018 (à verser en janvier)

Pour les membres titulaires et les membres émérites, la contribution minimale est fixée à 120 € qui feront l'objet d'un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôt de 66 %. Nous sommes très reconnaissants à ceux, nombreux, qui acceptent de la majorer.

Les membres correspondants et les membres d'honneur associés de l'Académie, en versant la somme de 30 € (ou 50 €, pour avoir le volume de *Mémoires*), recevront nos circulaires, et également un reçu fiscal. Leur aide nous est précieuse.

Les Amis de l'Académie comprennent les personnes qui désirent être informées de nos séances et de nos travaux. Moyennant une adhésion annuelle de 10 €, ils reçoivent les trois programmes trimestriels. Outre la cotisation de 10 €, les Amis de l'Académie peuvent verser une cotisation complémentaire de soutien, d'un montant minimal de 50 €, qui fera l'objet d'un reçu fiscal.